Parc amazonien de Guyane
Parc national

FICHE DE POSTE

CHARGE(E) DE MISSION CULTURES & SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Crée en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du Parc national ».
Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, parfois une forte croissance démographique, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Le Parc amazonien de Guyane inscrit ses activités scientifiques dans le cadre du Contrat d'Objectifs 2015-2017 / Etat – Etablissement public et des orientations et mesures retenues à la charte du Parc national approuvée le 28 octobre 2013 par décret. Elles entrent également en cohérence avec le document stratégique de politique de connaissance et de participation à la recherche scientifique validé par le Conseil scientifique du parc, instance consultative sur laquelle s'appuient l'Etablissement public et ses équipes pour définir et mettre en œuvre en particulier les actions liées à la gestion des données et aux programmes d'études. Elles s'appuient également sur le Comité de vie locale, autre instance consultative de l'Etablissement.

Résidence administrative : Rémire-Montjoly / Siège du PAG

Statut : **Poste de catégorie A**, ouvert exclusivement aux titulaires des trois fonctions publiques, pour une durée de 3 ans (détachement).

Missions :

Sous l'autorité du chef du service « patrimoines naturels et culturels », le (la) chargé(e) de mission cultures & sciences humaines et sociales est plus particulièrement chargée du pilotage des actions de connaissance dans le champ des sciences humaines, ainsi que de la définition et de l'animation des actions de l'Etablissement en matière de patrimoines culturels. Pour cela, il/elle :

- ✓ Organise, en partenariat avec la communauté scientifique, les partenaires institutionnels et les communautés locales concernées, les activités de l'Etablissement en matière d'amélioration des connaissances des patrimoines culturels et dans le domaine des sciences humaines sur le territoire du parc. Prépare, accompagne et suit les programmes d'études et de recherche engagés dans ces domaines sur le territoire du parc.
- ✓ Assure la diffusion de ces connaissances auprès des personnels du parc et des divers interlocuteurs de l'Etablissement.
- ✓ Est en charge de l'élaboration de la stratégie de l'Etablissement en matière culturelle, patrimoines matériels et immatériels, en concertation avec les délégations territoriales.
- ✓ Définit et met en œuvre des actions relatives à la préservation et à la transmission des patrimoines, en lien avec les équipes de terrain, la communauté scientifique, les partenaires institutionnels et les communautés locales concernées.
- ✓ Construit les partenariats conventionnés pour le soutien aux porteurs de projets culturels.

- ✓ Intervient comme expert auprès des autres services et délégations territoriales du parc, pour la prise en compte de la dimension culturelle dans les projets développés sous forme d'appui au pilotage, d'avis, de contributions techniques et de propositions de formations.
- ✓ Assure l'animation fonctionnelle du réseau des agents de médiation socioculturelle et de développement local intervenant dans le domaine culturel en lien avec leur responsable hiérarchique dans les délégations.

Compétences requises :

- ✓ Formation de niveau bac +5 en sciences humaines ou dans le domaine culturel, avec une compétence en sociologie/ethnologie et expériences en médiation interculturelle appréciées.
- ✓ Solide expérience du montage, de la gestion et du pilotage de projets et de partenariats.
- ✓ Bonne connaissance des patrimoines culturels guyanais, et plus particulièrement des groupes socio-culturels présents sur le territoire du parc.
- ✓ Connaissance confirmée des réseaux, des acteurs et des dispositifs liés à la culture et aux sciences humaines et sociales en Guyane.
- ✓ Connaissance des problématiques et des enjeux des territoires concernés par le Parc amazonien de Guyane.
- ✓ Expérience de la culture administrative.
- ✓ Expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Capacités

- ✓ Bonne capacité d'organisation de travail en transversal (interservices), et de coordination d'équipe.
- ✓ Bonne capacité d'écoute et de dialogue avec les agents et les partenaires de l'Etablissement.
- ✓ Sens de la pédagogie, qualités humaines et aptitude à évoluer dans un contexte interculturel.
- ✓ Bonnes capacités rédactionnelles.
- ✓ Bonne capacité d'analyse, de synthèse, rigueur, clarté et structuration dans l'exposé des idées.
- ✓ Sens de la prospective.
- ✓ Autonomie, grande disponibilité, aptitude et motivation à la réalisation de missions fréquentes en sites isolés et éloignés (pirogue, avion, nuits en hamac).

Echéance de recrutement : 15 mai 2017
Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 24 avril 2017 (date de réception par le Parc amazonien de Guyane)

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

Mr Gilles KLEITZ
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :
Yann SALIOU – Secrétaire général
recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à
Bertrand GOGUILLON - Chef du service « patrimoines naturels et culturels »
bertrand.goguillon@guyane-parcnational.fr